



L'actualité du

N° 366 du 3 octobre 2019

des industries chimiques

L'agenda

STAGE CHSIC

« Quel mouvement
révolutionnaire cons-
truire ? »

21 et 22 novembre
2019

Conférence UFICT

4 et 5
décembre 2019

RÉUNIONS PARITAIRES À VENIR

03/10-CHIMIE : CPNE
10/10-INDUSTRIE PHARMA :
JURY CQP
15/10-CHIMIE : CPNCTHS
16/10-PLASTURGIE : CNP
17/10-NEGOCE : CMP
17/10-INDUSTRIE PHARMA : CPP-
NI
17/10-NEGOCE : CPPNI
18/10-PETROLE : CPNSS
23/10-CHIMIE : Paritaire Plénière
24/10-INDUSTRIE PHARMA :
CPNEIS
30/10-CAOUTCHOUC : CPP
05/11-PETROLE : CPPNI RPPO
Sécurité
06/11-PETROLE : GTPa OPMQC
07/11-CHIMIE : Observatoire CPP
14/11-NEGOCE : CMP
19/11-DROGUERIE : Réunion
paritaire

Droits & libertés

COUR DE CASSATION : ARRÊTS DU 11 SEPTEMBRE
2019 RELATIFS AU PRÉJUDICE D'ANXIÉTÉ.

Tous les travailleurs exposés à des sub-
stances cancérigènes, mutagènes et neu-
rotoxiques peuvent demander la réparation
de leur préjudice d'anxiété.

Il peut s'agir :

- d'agents physiques (radiations ionisantes,
radiations uv ...),
- d'agents chimiques (benzène, silice, sub-
stances minérales, gaz d'échappement con-
tenant notamment du monoxyde de carbone,
du monoxyde et du dioxyde d'azote et des
particules fines riches en HAP Hydrocarbures

Aromatiques Polycycliques, les huiles et
graisses d'origine minérale ou de synthèse,
le trichloréthylène, le formaldéhyde, le
plomb et ses dérivés, poussières de bois, les
pesticides ...),

- d'agents biologiques (certains virus ou pa-
rasites ...).

C'est une avancée significative pour tous les
salariés exposés à des substances CMR,
pouvant être à l'origine d'une pathologie
grave, qui disposent désormais d'un outil
pour contraindre leur employeur à améliorer
leurs conditions de travail.

Il y a 78 ans, le 22 octobre 1941, 50 résistants sont
fusillés par l'armée allemande sur ordre du Führer
Adolf Hitler, en représailles contre la mort du
Feldkommandant de Nantes, Karl Hotz, tué deux jours
plus tôt par de jeunes résistants français. Ce jour-là, à
Châteaubriant, ce sont 27 résistants que l'armée alle-
mande fusille.

Parmi eux, Guy Moquet, âgé seulement de 17 ans, et
aussi 3 Camarades de la FNIC-CGT :

- ◆ **Jean POULMARC'H** (secrétaire général du syn-
dicat CGT des produits chimiques de la région
parisienne et membre de la Fédération de la CGT
de la Chimie en 1938) ;
- ◆ **Victor RENELLE** (ingénieur chimiste français, créa-
teur du syndicat des techniciens des industries chi-
miques) ;
- ◆ **René PERROUAULT** (secrétaire de la Fédération
CGT des produits chimiques, de 1936 à 1939.)

**POUR NE PAS OUBLIER D'OÙ NOUS VENONS, ET POUR QUE L'HISTOIRE NE SE
RÉPÈTE PAS, SOYONS NOMBREUX LE 20 OCTOBRE À CHATEAUBRIANT ET RENDONS
HOMMAGE À CES CAMARADES QUI ONT SACRIFIÉ LEURS VIES POUR UN MONDE
MEILLEUR, UN MONDE DE PAIX. SOYONS DIGNE D'EUX !**



FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.84.21.33.00 -
http://www.fnic-cgt.fr -
E-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine
Bimensuel- 1,06 €
ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 1020 S 06566
Imprimé par nos soins

NOUS AVONS TOUTES ET TOUS BESOIN

Le régime **Macron** développe une politique conforme aux **intérêts des plus riches**, donc contraire aux intérêts du plus grand nombre. Tandis que les profits et les dividendes battent des records, que **l'argent coule à flots** en direction des entreprises et notamment les grands groupes et leurs actionnaires, on nous explique que les caisses sont vides, qu'il faut se serrer la ceinture sur les salaires, que le chômage est une fatalité, qu'il faut travailler plus longtemps, etc.

Et pour nous faire passer la pilule, la répression policière et les lois liberticides sont là !

Le **bobard des caisses vides** ne nous fait pas oublier qu'y compris en 1946, dans une France dévastée et, à l'époque, réellement sans argent, on a pu mettre en place la Sécurité sociale, et engager un cycle économique où les patrons, massivement compromis dans la collaboration avec l'occupant, ont dû concéder des hausses de salaires et un plein emploi imposé par la force des travailleurs.

Aujourd'hui, **les moyens existent** très largement en France pour satisfaire aux besoins de la société : emploi pour tous par la baisse générale du temps de travail, hausse du SMIC et des salaires, rétablissement d'une protection sociale de haut niveau, droit à des services publics et à un environnement de qualité.

La dernière réforme « retraites » annoncée sur la base du rapport Delevoye est l'implosion du **système solidaire** qui nous a fait historiquement sortir de la charité et de l'épargne individuelle. Avec cette réforme, **tout le monde y perd** : les **carrières longues d'aujourd'hui** seront les **carrières normales de demain**, et les **carrières courtes d'après-demain**.

Les bénéficiaires des régimes spéciaux qui tiennent compte de la pénibilité au travail seront impactés comme les autres, contrairement à 1995 où ils étaient seuls dans le collimateur.

Si nous sommes **tous concernés**, il semble logique de **nous mobiliser tous ensemble**. Les premières réactions des salariés de quelques secteurs, mobilisés sur des appels éparpillés et successifs, ne doivent pas **dériver** en mobilisations **corporatistes**. Tout doit, au contraire, être mis en œuvre pour faire converger les luttes qui se sont engagées, sur la question des retraites comme sur l'ensemble des sujets.

C'est un **plan complet de société ultralibérale** qui nous est imposé : la baisse généralisée des retraites a pour but, comme les délocalisations d'entreprise, comme la numérisation utilisée pour remplacer et détruire les emplois, comme les accords de compétitivité dans les usines, comme la gestion concurrentielle des services publics, etc., de **satisfaire aux exigences des marchés**, des banques et des grands actionnaires : augmenter les profits, étendre le domaine de la marchandise dans un contexte de concurrence et de guerre financière tous azimuts.

A ce plan complet, il nous faut opposer notre propre projet de société ! Celui-ci existe, il consiste à faire des choix structurants très différents de ceux qui sont assénés comme étant sans autre alternative possible. Le projet de société des travailleurs ne peut pas consister à négocier des aménagements « à la marge » des politiques actuelles. Il nécessite la construction d'un processus de luttes convergentes pour aboutir à sa mise en place, non pas comme un compromis pour alléger le poids des chaînes, mais comme une véritable alternative, décidée par les travailleurs, et construite par eux.

Actualité sociale

D'UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

La FNIC-CGT estime que le présent appel rejoint pleinement l'**interpellation de l'assemblée des Gilets jaunes** de l'été 2019.

La convergence des actions vers un même projet de société est de nature à répondre à l'ensemble des défis qui se présentent au monde du travail, du niveau des salaires jusqu'à la place des services publics dans notre société.

Ce processus de luttes n'est **pas une utopie**, il doit être mis en place réellement, **maintenant**. Il doit trouver son démarrage dans le rejet massif et général de la réforme Macron des retraites, qui est un enjeu interprofessionnel et intergénérationnel. Les mobilisations par profession doivent **converger pour rejeter le principe même de la réforme** et acquérir un rythme qui doit s'accélérer et s'élargir, pour parvenir à un **arrêt de l'économie française**.

Une perspective de **grève reconductible à partir du 5 décembre dans certains secteurs structurants** est posée, elle doit être **sérieusement examinée**.

Nous proposons à l'ensemble des travailleurs au travers des organisations syndicales, associatives, politiques, des Gilets jaunes, toutes celles et ceux qui entendent stopper le cycle infernal des reculs sociaux, à **poursuivre les mobilisations après le 24 septembre.**

Construisons un processus de **luttes convergentes** pour un **objectif unique**, non pas limité au maintien des régimes spéciaux mais qui soit **l'abandon pur et simple pour tous les travailleurs de cette réforme**

des retraites, et la mise en place pour tous des revendications de la CGT :

↳ **Retraite à 60 ans à taux plein, 55 ans pour les travaux pénibles.**

↳ **Pension de 75 % du salaire, calculée sur les 10 meilleures années, revalorisée sur les salaires et non sur les prix.**

↳ **Pas de pension inférieure au SMIC revendiqué.**

↳ **Retraite anticipée pour les travaux pénibles, dès 55 ans.**

↳ **Pension de réversion de 75 %.**



PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT



DONNONS DU SENS, AU TOUS ENSEMBLE

Le projet de réforme des retraites sauce Macron est un véritable bâton de dynamite !

Il concerne, en effet, toutes les professions et toutes les générations de retraités, d'actifs privé/public, de privés d'emploi et de jeunes en études. Il ambitionne de faire disparaître un acquis considérable : la retraite solidaire par répartition à prestations définies qui prélude à la disparition de notre sécurité sociale du CNR mis en place par Ambroise Croizat, avec le concours des seuls militants CGT de l'époque.

Face à cela, quelle réaction ?

☞ **Tout miser sur le syndicalisme rassemblé ? Ça n'a jamais fonctionné.**

☞ **S'en remettre à l'action d'une ou de plusieurs professions dans une nouvelle grève par délégation ? Ça non plus, ça n'a jamais marché.**

Ou, ON ORGANISE LA MOBILISATION LA PLUS LARGE POSSIBLE, DANS ET À PARTIR DE NOS FORCES CGT LE 13 SEPTEMBRE ?

Après une grève sectorielle forte, les syndicats de la RATP appellent à un mouvement de grève illimitée à partir du 5 décembre prochain, contre la réforme des retraites sauce Macron qui impacte leur régime spécifique.

De leur côté, pour les mêmes raisons, le syndicat FO Transports et Logistique ainsi que l'UNSA Transport appellent les salariés du secteur à commencer une grève illimitée et nationale dès ce même jeudi 5 décembre. (Ce secteur nous a déjà fait le coup l'an dernier avant de se rétracter avec quelques promesses en poche !)

Enfin, le syndicat SUD Rail, appelle également à une grève illimitée à la SNCF à compter de cette même date du 5 décembre.

Allons-nous continuer de mobiliser chacun dans son coin pour son propre intérêt, qui plus est aux côtés et à l'appel de syndicats autonomes dont les statuts définissent à eux seuls leurs champs d'action ?

Il faut manifestement changer de braquet, tirer la leçon de l'expérience vécue ces dernières années, ne pas se précipiter mais travailler à allumer tous ensemble, et en même temps, **le bâton de dynamite !**

Nous devons continuer à alimenter les braises de la colère mais pour cela il faut sortir du chacun pour soi.

Macron recommence son cirque avec un grand débat qui a pour objectif l'endormissement de la population et cela très largement diffusé par les médias du capital. Ces chiens de garde veillent à ne laisser passer qu'un seul message et bien sûr, ce n'est pas le nôtre !

De toute évidence, patronat et gouvernement sont nerveux et craignent l'embrasement.

La preuve est qu'ils ont reculé sur la fiscalisation des aides à domicile et déjà acté un report du vote de cette loi retraite.

CHACUN DE SON CÔTÉ NOUS N'Y ARRIVERONS PAS. SEULE L'UNITÉ DE NOS FORCES DANS LA CGT POURRA CONDUIRE À CE PLAN DE LUTTE NÉCESSAIRE AU TOUS ENSEMBLE. SI L'ARRÊT DE L'ÉCONOMIE PAR LA GRÈVE DOIT AVOIR COMME DÉBUT, LE 5 DÉCEMBRE, ALORS OUI SOYONS DE CE COMBAT !

TOUS AU FRONT POUR PERMETTRE LA RÉUSSITE DE CETTE LUTTE ET OBTENIR LA VICTOIRE.